

Publié le 14 octobre 2014

## En pratique : la mutualisation made in Epl

Diversification, mutualisation, les Entreprises publiques locales s'adaptent depuis des années à la commande publique et aux attentes des territoires.



Le Congrès 2014 a été l'occasion de mettre l'accent sur la mutualisation entre Epl afin d'assurer une présence plus conséquente du mouvement sur le territoire ou afin, pour certaines d'entre elles, de gagner en compétence.

La mutualisation entre Entreprises publiques locales que certains, comme **Régis de Valence**, directeur de la Semaeb, préfèrent appeler coopération offre un large spectre de possibilité d'interventions entre la création d'une filiale commune, de la co-traitance ...

Un grand nombre d'Epl se sont déjà lancées dans l'aventure sur l'ensemble des métiers concernant les Epl.

Cette séance du Congrès a été l'occasion de mettre l'accent sur 3 cas de mutualisation :

- [Citadis](#) et sa compétence dans le secteur hospitalier. Développée dès les années 90, Citadis a rapidement souhaité mettre ses compétences, ses références, sa crédibilité technique au service des autres Epl souhaitant répondre à des appels d'offres. Ce secteur très concurrentiel, comme l'a constaté son directeur **Bruno Grenier**, a malgré tout permis à un certain nombre d'Epl, grâce à cette coopération, d'obtenir des marchés, telles qu'[Essonne Aménagement](#), la [SEDL](#), la [SEV](#), la [SEDD](#), [Teractem](#) et la [Semiper](#). Dans le cadre de cette coopération entre Epl, Citadis a par ailleurs su proposer l'ensemble des montages juridiques imaginables pour mener à bien une telle coopération.
- la [Semaeb](#) et sa compétence en terme d'énergies renouvelables et dans le secteur de la méthanisation. **Régis de Valence** prone plutôt dans ce cadre la coopération permettant un jeu gagnant-gagnant. Le succès de cette coopération dépend déjà en grande partie d'un esprit d'entreprise et la Semaeb a développé au sein de ses équipes cet esprit d'entreprise lui permettant d'accompagner d'autres Epl dans le montage et la recherche de financement de leurs opérations. La Semaeb développe par ailleurs la vision d'un réseau afin d'apporter sa compétence et du benchmark à l'ensemble des Epl, à l'image de ce que souhaite développer la Fédération des Epl depuis plusieurs

années.

- la [SAS Hydrocoop](#), créée par huit entreprises locales de distribution (ELD) afin de mutualiser leur savoir-faire historique d'énergéticiens pour acheter et gérer des centrales de production d'électricité hydraulique ou pour développer des installations existantes. L'ambition de [Caléo](#) (Haut-Rhin), [Ene'o](#) (Tarn), [Réseau Gaz de Strasbourg](#), [ESL](#) (Lannemezan), [Gaz de Barr](#) (Bas-Rhin), Sicap (Centre), [Sorégies](#) (Vienne) et [Vialis](#) (Colmar), constituer une force alternative pour l'étude, le développement et l'acquisition de centrales hydrauliques. Dans ce secteur où les investissements et les risques sont relativement importants, la mutualisation est considérée comme un atout. Ce premier retour d'expériences sera poursuivi au cours des travaux de la Fédération, la mutualisation et la diversification étant désormais les deux maîtres mots des Epl.

Par Hélène LE RAI